

Paris, le 18/02/2015

Cher(e) ami(e)

La section LDH Paris 14/6 vous invite à un prochaine débat, le

**Mercredi 04 mars de 20h00h à 21h30**  
**A la Maison des Associations du XIVème**  
**22 rue Deparcieux 75014 Paris**  
Métro : Denfert-Rochereau – Bus : 28, 38, 58, 88

qui aura pour thème :

## «Les prud'hommes, comment ça marche ?»

*Avec **Thierry Dubert***  
*Conseiller salarié et Président d'audience*  
*Au conseil des prud'hommes de Boulogne Billancourt*

Le conseil de prud'hommes est une juridiction où sont jugés les litiges liés au contrat de travail. Nous en avons tous entendu parler, mais connaissons-nous vraiment cette juridiction ?

Quel est sa compétence réelle ?

Quel est son fonctionnement ? Quelle est sa composition ? Son organisation ?

Qui sont les conseillers prud'homaux ?

Les nouvelles modalités de désignation des conseillers prud'homaux (basées sur les élections aux comités d'entreprise), sont-elles un véritable enjeu **de démocratie sociale** ?

**Si comme nous, vous vous posez ces questions n'hésitez pas à venir en débattre.**

Nous comptons sur vous,

***Cordialement***

Le président,  
Philippe Jesover

